



Divorce pour fautes et droits juridique

Par **douby**, le **06/08/2011** à **17:02**

Ma femme me trompe depuis plusieurs semaines et ne s'occupe plus du tout de nos enfants et fait en sorte de me mener une guerre psychologique que je ne supporte plus. Est-il possible de demander le divorce pour faute et comment gérer la garde des enfants et nos biens acquis sous notre mariage?

Est-ce que l'aide d'un détective privé peut-être utile dans mon cas?

Par **Domil**, le **06/08/2011** à **17:08**

Commencez par aller voir un avocat

Ni la détermination de la résidence des enfants, ni la liquidation de la communauté dépend de la nature du divorce.

Vous devrez donc séparer en deux votre patrimoine commun et elle en aura la moitié.